



Déclaration préalable des membres du CHSCT Occitanie Ouest CHSCT du 18 janvier 2018

Les membres du CHSCT Occitanie Ouest acte aujourd'hui, jeudi 17 janvier 2018, la tenue de ce CHSCT extraordinaire dont le point à l'ordre du jour est : « *Information sur la vérification de l'effectivité de la baisse des charges et situation des agents GDD dans le cadre de l'évolution des activités indemnisation au sein de la région Occitanie : impacts de la mise en œuvre de la trajectoire GDD sur les CT et les RPS générés par l'évolution de l'activité des conseillers réalisant la gestion des droits, afin d'établir des préconisations et axes de prévention conformément aux missions du CHSCT* », pour lequel la direction nous transmet des éléments dans un dossier réalisé pour le Comité d'entreprise sans la présence des éléments nécessaires au CHSCT sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Lors du CHSCT du 7 décembre 2017, l'ensemble des membres du CHSCT, à l'unanimité, a alerté la Direction Régionale Occitanie sur les impacts de la Trajectoire GDD sur l'ensemble des agents de Pôle emploi et a listé les données et indicateurs (non exhaustifs) qui pouvaient être utiles à l'analyse partagée de ce dossier :

- Un état des lieux entre charges de travail et personnel site par site
- La planification des agents indemnisation, des bi compétents et ex bi compétents, site par site
- Le nombre d'arrêts maladie par des agent-es réalisant l'activité GDD concernant les arrêts moins de 3j - de 3j à 5j, de 5 à 15j et de 15j à 31 jours
- Le temps de traitement et le nombre de mail.nets "indemnisation" site par site
- Le nombre d'heures complémentaires et supplémentaires des agent-es réalisant des activités GDD
- Le nombre de position accueil téléphonique file indemnisation site par site et la situation de la DT Production avec l'évolution des flux téléphoniques
- Les flux GOA site par site avec identification des motifs de visites
- Le volume de la GED mois par mois, site par site
- L'évolution des portefeuilles agence par agence des agent-es réalisant des activités GDD
- Les remontées relatives aux risques psychosociaux identifiées suite aux enquêtes QVT/RPS sites par sites.
- Les statistiques GRDE de thématiques GDD site par site, avec des données mensualisées
- Tout autre éléments que la direction jugerait opportun afin d'effectuer l'analyse la plus fine et objective possible

Aujourd'hui, cette alerte se complète par les impacts du fait des réorganisations des missions GDD en cours tels que le Conseiller Référent Indemnisation.

Les membres du CHSCT Occitanie Ouest, pour la séance de ce jour, réitèrent la demande d'obtenir ces éléments exprimée antérieurement à la mise en place de la commission de suivi CE, afin de pouvoir, en toute objectivité, étudier ce dossier et prévenir ainsi les risques liés aux changements importants que traverse Pôle emploi notamment sur l'activité GDD.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

